



Aveyron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre des membres en exercice : 22
Nombre de membres présents : 14
Nombre de vote par procuration : 0
Nombre de votants : 14

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 10 novembre 2020

Le 10 décembre 2020 à 16h30 heures, le quorum étant atteint, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-François Galliard.

Membres ayant voix délibérative

Membres présents : Mesdames Monique Aliès, Annie Bel, Dominique Gombert, Sylvie Lopez et Messieurs Jean-Philippe Abinal, Jean-Claude Anglars, Jacques Barbezange, Régis Cailhol, Jean-Marc Calvet, Eric Cantournet, Michel Causse, Jean-Louis Denoit suppléant de Monsieur Orcibal, Jean-François Galliard, François Marty.

Membres absents ou excusés : Mesdames Sylvie Ayot, Martine Bachelet, Corinne Compan, Emilie Gral et Messieurs Vincent Alazard, André At, Jean-Luc Calmelly, Sébastien David, Jean-Sébastien Orcibal.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Natalie Alazard, médecin-chef, Annick Audiffrey, Fabienne Grégoire et Messieurs Jean-Luc Auguste, Franck Bony suppléant de Monsieur Valat, Emmanuel Causse, Patrice Jouet président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aveyron, Florian Souyris directeur départemental.

Membres absents ou excusés : Monsieur Stéphane Valat.

Membre de droit : Madame Valérie Michel-Moreaux, préfète de l'Aveyron.

Membre assistant de droit : Madame Hélène Fougassies, payeur départemental par intérim.

3 – DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-29, L 3241-1 et L 3312-1.

Vu le rapport n° 4.

Considérant que conformément aux dispositions des articles précités du code général des collectivités territoriales, le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires relatives à l'administration du service départemental d'incendie et de secours et qu'il lui appartient de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

Fait à Rodez, le 10 DEC. 2020

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small upward tick at the end, and a large loop on the left side.

Jean-François Galliard